Temps de travail



Fiche Technique N° 17 TRAVAIL DU DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

Date de création : 24/03/06 Statut : Visa RPS/BPO/OMJ

Date de mise à jour : 21/06/2006

Accord sur le Temps de Travail DHL Express

Chapitre 5 ; page 47 Validé ☑ En diffusion ☑

RAISON D'ETRE

Pour des raisons d'exploitation et d'adaptation aux besoins de la clientèle, l'entreprise a besoin de faire travailler les collaborateurs le dimanche et/ou les jours fériés.

PERSONNEL CONCERNE

L'ensemble des salariés de DHL EXPRESS.

PRINCIPE

Le travail du dimanche ou d'un jour férié est possible uniquement sur la base du volontariat et après consultation des instances représentatives du personnel.

MODALITES FINANCIERES

Туре	Inclus dans l'horaire de travail	Non inclus dans l'horaire de travail		
Dimanche	Majoration 50 % du taux horaire réel	Paiement des Heures : + Majoration 50% du taux horaire + Majoration heures supplémentaires le cas échéant (25% ou 50%)		
Jours Fériés	Majoration 100% des heures effectuées			

Dans le cas d'un dimanche férié travaillé, c'est le calcul le plus avantageux qui s'applique, soit une majoration à 100% des heures effectuées.

PLANNING DE MISE EN ŒUVRE

Ces mesures sont applicables au **1er Juillet 2006** avec effet rétroactif au 1er avril 2006.

CONVERGENCE

Le personnel bénéficiant jusqu'au 31 mars 2006 d'une prime de dimanche ou de jour férié verra le différentiel entre la moyenne mensuelle des majorations perçues au cours des 12 derniers mois et le montant théorique défini ci-dessus intégré dans le salaire de base au 1er juillet 2006, avec éventuel effet rétroactif au 1er avril 2006.

Temps de travail



Fiche Technique N° 17 TRAVAIL DU DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

Date de création : 24/03/06 Date de mise à jour : 21/06/2006

ur : 21/06/2006

Accord sur le Temps de Travail DHL Express

Chapitre 5 ; page 47

Statut: Visa RPS/BPO/OMJ

Validé ☑

En diffusion ☑

ILLUSTRATION

Dimanche habituellement travaillé

Je suis ouvrier, mes horaires de travail sont du mercredi au dimanche (7h * 5j = 35h), je perçois un salaire mensuel brut de base de 1.500,00 €.

Mon taux horaire est de 9,89€ (1.500,00€ / 151,67h)

Je vais percevoir une prime de majoration dimanche de :

4,945 € (9,89€*50%)*7h = 34,62€

Mon bulletin de paie du mois suivant se décomposera comme suit :

- Salaire mensuel de base......1.500,00 €
- Prime de majoration de dimanche soit 4 dimanches travaillés...............138,48 €

Jour férié

Je suis ouvrier sédentaire, mes horaires de travail sont du lundi au vendredi (7h * 5j = 35h) et je viens travailler le jeudi de l'ascension de 9h à 12 h (soit 3h). Je perçois un salaire mensuel de base de 1.500,00€.

Mon taux horaire est de 9,89€ (1.500,00€ / 151,67h)

Je vais recevoir une prime jour férié de :

 $(9.89 \in *100\%)* 3h = 29.67 \in$

Mon bulletin de paie de juin se décomposera comme suit :

- Śalaire mensuel de base......1.500,00€
- Prime de jour férié......29,67€

Dimanche exceptionnellement travaillé

Je suis ouvrier, mes horaires de travail sont du lundi au vendredi (7h * 5j = 35h). Je viens travailler exceptionnellement dimanche de 9h à 12 h (soit 3h). Je perçois un salaire mensuel de base de 1.500,00€.

Mon taux horaire est de 9.89€ (1.500,00€ / 151,67h) Je vais recevoir une prime de majoration dimanche :

4,945€ (9,89€ * 50%) * 3h = 14,84€

Mon bulletin de paie du mois suivant se décomposera comme suit :

- Heures supplémentaires 125% (3h)......37,09 €

Temps de travail

EXPRESS

Fiche Technique N° 17 TRAVAIL DU DIMANCHE & JOURS FÉRIÉS

Date de création : 24/03/06

Date de mise à jour : 21/06/2006

Accord sur le Temps de Travail DHL Express

Chapitre 5 ; page 47

Statut: Visa RPS/BPO/OMJ

Validé ☑ En diffusion ☑

CONVERGENCE

j	The state of the s	Période du 1er Avril 20	005 au 31 Mars 2006		
Evénements	Heures effectuées	Montant perçu pendant cette période	Montant théoriquement perçu avec Mesures RPS	Différentiel	Différentiel par mois 13 ou 14 mois
Jour férié Nuit	25,60		2 102,99 €	2 161,30 €	
Majo Week end	211,30	4 264,29 €			13 mois = 166,26 €
Majo Nuit Week-end	269,60				14 mois = 154,38 €
	Période du 1er A	vril 2006 au 30 Juin 20	006	Ĭį j	
Evénements	Heures effectuées	Montant perçu pendant cette période	Montant théoriquement perçu avec Mesures RPS		
Jour férié Nuit	7,40	1	762,78 €		
Majo Week end	88,80	1 106,67 €			
Majo Nuit Week-end	76,80				

n du nensuel N°1)	Salaire mensuel brut de base	1 596,50 €
Intégration du différentiel mens (tableau N°1)	Intégration dans le salaire mensuel brut de base (13 mois)	166,26 €
Rappel (tableau N°2)	Rappel intégration différentiel entre le 1er Avril 2006 et le 30 Juin 2006 (166,26 € * 3)	498,78 €
	Montant théoriquement perçu entre le 1er Avril 2006 et le 30 Juin 2006	762,78 €
Eğ)	Montant perçu avec mesures avant convergence entre le 1er Avril 2006 et le 30 Juin 2006	-1 106,67 €
	TOTAL	1 917,65 €